

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 5 février 2021 portant nomination d'une société par actions simplifiée (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC2103618A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 5 février 2021 :

La démission de M. WALLART (Jérémy, Louis, Francis), huissier de justice à la résidence de Valenciennes (Nord), est acceptée.

La société par actions simplifiée « ACTANORD-DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-MARTIN », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Dunkerque (Nord) et de deux offices d'huissier de justice à la résidence de Lille (Nord), est nommée huissière de justice à la résidence de Valenciennes (Nord), en remplacement de M. WALLART (Jérémy, Louis, Francis).

Mme MOREAU (Caroline, Thérèse), épouse PIETROWSKI, est nommée huissière de justice associée, membre de la société par actions simplifiée « ACTANORD-DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-MARTIN », pour exercer dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de Valenciennes (Nord).

M. WALLART (Jérémy, Louis, Francis) est nommé huissier de justice associé, membre de la société par actions simplifiée « ACTANORD-DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-MARTIN », pour exercer dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de Lille (Nord), suivant arrêté du 24 janvier 2019.

Il est mis fin aux fonctions de Mme DEGUINES (Jennifer, Chantal, Michaëla, Stéphanie) en qualité d'huissière de justice associée au sein de l'office d'huissier de justice dont est titulaire la société par actions simplifiée « ACTANORD-DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-MARTIN » à la résidence de Lille (Nord), suivant arrêté du 24 janvier 2019.

Mme DEGUINES (Jennifer, Chantal, Michaëla, Stéphanie), huissière de justice associée, membre de la société par actions simplifiée « ACTANORD-DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-MARTIN », est nommée pour exercer dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de Dunkerque (Nord).

La dénomination sociale de la société par actions simplifiée « ACTANORD-DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-MARTIN » est ainsi modifiée : « ACTANORD DOCO-CAZIN-VAN AUTREEVE-DEGUINES-WALLART-MOREAU ».